



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 53

Présents : 43

Votants : 50

N° CC2023-07-12

OBJET :
MISE EN PLACE DE
L'OPÉRATION « CHÈQUE
LOCAL »

L'an deux mille vingt-trois, le 26 septembre à 18 heures, le Conseil Communautaire du Pays de Saint Eloy, convoqué le 20 septembre 2023 par voie dématérialisée, s'est réuni à la Maison de l'Entrepreneur à Saint Eloy-les-Mines, sous la présidence de Monsieur Laurent DUMAS, Président en exercice.

Présents : Jean-Yves ARNAUD ; Denis ASTRUC ; Jean-Claude BELLARD ; Cédric BOILOT ; Karine BOURNAT-GONZALEZ ; Jean-Claude CAZEAU ; Daniel CLUZEL ; Serge COMPTE ; Aurélie DEFRETIERE ; Jacqueline DUBOISSET ; Robert DUBUIS ; Laurent DUMAS ; Sylvain DURIN ; Annelise DURON ; Bernard DUVERGER ; Bernard FAVIER ; Jean-Claude GAILLARD ; Jérôme GAUMET ; Marc GIDEL ; Bernadette GOURSON ; Gilles GOUYON ; Bernard GRAND ; Jean-Jacques GRZYBOWSKI ; Christian JEROME ; Christian JOUHET ; Jean-Jacques LOUIS-FERANDON ; Michèle MEUNIER ; Sabine MICHEL ; Christiane MOUGEL ; Roger OLLIER ; Laurence ORIOL ; Bernard PENY ; Margaux PIQUELLE ; René POUILLE ; Valérie ROCHE ; Christophe SARRE ; Jean-Marc SAUTERAU ; Catherine SIMONET ; Odile SOULIER ; Jacques THOMAS ;
Conseillers Communautaires, formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration : Didier BOURNAT ayant donné procuration à Christophe SARRE ; Guy CHARTOIRE ayant donné procuration à Laurent DUMAS ; Pierrette DAFFIX-RAY ayant donné procuration à Jean-Jacques GRZYBOWSKI ; Patrick GIDEL ayant donné procuration à Laurence ORIOL ; Pascale JEAN ayant donné procuration à Jacqueline DUBOISSET ; Marie-Christine LOURDIN ayant donné procuration à Bernard GRAND ; Anthony PALERMO ayant donné procuration à Christian JEROME ;

Excusés remplacés par le suppléant : François BRUNET remplacé par Lionel FAURE ; David SABY remplacé par Jean-Paul TOUVERON ; Marie TARDIVAT remplacé par Alain DURIN ;

Excusés : Michel BANCAREL ; Marc BEAUMONT ; Claude DUBOSCLARD ;

Secrétaire : Karine BOURNAT-GONZALEZ

Le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L. 1414-1 et suivants

Vu les statuts de la Communauté de communes du Pays de Saint Eloy, modifiés suivant arrêté du Préfet du Puy-de-Dôme du 13 mars 2019,

Considérant la conjoncture inflationniste sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes du Pays de Saint Eloy ; et le fait que la mise en place d'un dispositif de soutien économique directement destiné à la population serait souhaitable ;

Considérant que la FNCV (Fédération Nationale des Centres-Villes) propose l'émission de « chèques cadeaux » vendus par des commerçants approuvés du territoire ; que ce dispositif s'inscrit dans le cadre d'une contractualisation portant adhésion ;

Considérant que l'ensemble des informations techniques sont portées dans le projet de convention de partenariat et d'adhésion proposé par la FNCV ; convention intitulée « Gestion déléguée des chèques-cadeaux » signée fin 2021 ;

Considérant que le partenariat avec la Fédération Nationale des Centres-Villes (FNCV) s'applique sur l'année 2023,

Propose au Conseil Communautaire :

- D'approuver la mise en place d'un chèque de soutien à l'économie locale, dénommé « Chèque Local »,
- D'approuver l'émission de 6 000 chèques d'une valeur faciale de 5 € pour cette fin d'année 2023,
- D'autoriser le Président à signer tout document et effectuer toute démarche nécessaire à la bonne suite de ce dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- Approuve ces décisions
- charge M. le Président et la Directrice Générale des Services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré à l'unanimité à la Maison de l'Entrepreneur à Saint-Eloy-les-Mines, le 26 septembre 2023.

Le Président,

Laurent DUMAS

Pays
de
Saint-Eloy
communauté de communes